

**2ème année de Master - Mention « Droit des affaires »**  
**Parcours « Droit des affaires et fiscalité »**  
Enseignements et contrôle des connaissances : 2025-2028

Version du 10/02/2025

		Volume horaire de l'année (h) :				240,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :		120,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
<b>UE obligatoires</b>							
UE 1.1.1 Comptabilité des sociétés		25,00		60	6	écrit	3h00
UE 1.1.2 Droit des groupements		25,00		80	8	écrit	5h00
UE 1.1.3 Contrats d'affaires		20,00		60	6	oral	
UE 1.1.4 Séminaire Droit des affaires approfondi		30,00	70		7		
UE 1.1.5 Anglais		20,00	30		3		
<b>UE Formation continue *</b>							
UE 1.2.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.2.2 Méthodologie	10,00		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	
<b>Compétences facultatives*</b>							
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		120,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
<b>UE obligatoires</b>							
UE 2.1.1 Gestion financière		25,00		50	5	écrit	3h00
UE 2.1.2 Droit fiscal des affaires		25,00		80	8	écrit	5h00
UE 2.1.3 Séminaire Fiscalité approfondie des entreprises		30,00	70		7		
UE 2.1.4 Stage (2 mois minimum)				20	2	Rapport de stage	
<b>UE optionnelles</b>							
<b>2 UE à choisir parmi les 4 suivantes :</b>							
UE 2.2.1 Modes alternatifs de règlement des litiges et arbitrage		20,00		40	4	oral	
UE 2.2.2 Droit financier		20,00		40	4	oral	
UE 2.2.3 Procédures fiscales		20,00		40	4	oral	
UE 2.2.4 Droit pénal des affaires		20,00		40	4	oral	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	
<b>Compétences facultatives*</b>							
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage	

\* les notes et les résultats de l'UE Formation continue et des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.